

Et cette faculté d'être tout ou rien dépend, heureusement, toute entière, de ces législatures mêmes.

La province de Québec a un intérêt vital à conserver à sa législature une force, un prestige, une vitalité de premier développement.

Les autres provinces, de composition anglaise, sont et seront toujours assurées de trouver à Ottawa ou à Londres les auxiliaires, les appuis voulus.

Il n'en sera pas de même pour nous. Le jeu des événements passés et les incertitudes du présent nous prescrivent le devoir d'être vigilants. C'est pour nous surtout que le mot de Junius est frappant de vérité : "*Eternal vigilance is the price of liberty!*"

Ne permettons pas qu'on abaisse notre législature au niveau d'un conseil municipal ; n'en laissons pas amoindrir le lustre et l'importance, car le jour où nous voudrions recourir à elle pour des initiatives sérieuses et d'essence nationale, elle n'aurait plus l'autorité, le pouvoir, le prestige sans lesquels elle ne pourrait que jouer le rôle d'une machine sans ressort.

Notre législature a eu bien des sortes d'ennemis depuis quelques années.

Ceux qui l'ont attaquée ouvertement ne lui ont pas fait un tort bien grand, parce qu'ils ont agi avant le temps. Ils ont secoué l'arbre avant que le fruit ne fût mûr.

Mais il en est d'autres—des inconscients—qui lui ont porté de vilains coups. Ces gens sont assurément les derniers à lui vouloir du mal, et cependant ils lui en ont fait.

De quelle façon ?

Depuis que M. Marchand est premier ministre, la législature n'existe vraiment

que sur le parchemin confédératif. Sans une petite session annuelle qu'on n'a pu supprimer, parce que la constitution la prescrit, on aurait pu croire que la province n'avait plus comme autrefois son gouvernement, ses députés à elle.

Comme l'animal de la fable, le gouvernement a semblé demander au Ciel et aux hommes pardon de la liberté grande qu'il prenait de vivre, d'exister un petit peu.

Il a été dans la confédération, comme certaines gens, adopté à contre-cœur par une famille, et qui s'ingénient du matin au soir et du soir au matin à jouer au mort, à respirer sans bruit, à ne paraître ni trop gros ni trop grands.

Quand un gouvernement provincial joue ce rôle d'enfant farouche, la législature dont il est le couronnement, les institutions dont il est le sommet sont bel et bien tombées en quenouille.

Et ce ne peut être, après tout, qu'un compliment de les assimiler à des conseils municipaux. Ce serait plutôt à certains de ces derniers de se récrier.

Donc, avec M. Marchand, notre province s'est vue discréditée, humiliée, amoindrie dans ses institutions.

Mercier avait développé l'idée provinciale, proclamé pratiquement les droits de Québec comme province et posé au pouvoir central un *ultimatum* qui, somme toute, n'était qu'un légitime règlement de compte. Avec Mercier, pour les institutions provinciales, ce fut l'éclat, le lustre, la plénitude de vie. Et cela lui fera pardonner beaucoup.

Marchand n'a rien revendiqué, n'a fait parler de sa province ni en mal ni en bien et il croit pour cela n'avoir rien à se reprocher. Il a voulu faire de sa province, dans la confédération, une manière de petit